

Déclaration de performances

N°ATI-EcranHPV-R2-005-1018



13859-1:2010

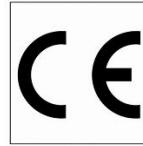
13859-2:2010

Ecran ATI HPV R2

1. Code d'identification unique du produit type :
Ecran ATI HPV R2
2. Identification du produit de construction, conformément à l'article 11 § 4 du Règlement (UE) N° 305/2011 :
Ecran ATI HPV R2

Date de production : voir sur le produit ou sur son emballage.
3. Usage prévu du produit :

Ecran souple de sous toiture pour couverture en petits éléments discontinus. Ecran souple pour murs et cloisons extérieures.
4. Fabricant : nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11(5) :
MDM NT sp. z o.o. – ul. Bestwinska 143 – 43-346 Bielsko Biata – Poland
5. Mandataire : le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12(2) :
Non applicable.
6. EVCP : système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit, conformément à l'annexe V :
Système 3
7. Norme harmonisée :
EN 13859-1 :2010, EN 13859-2 :2010
8. Organisme notifié (hEN) : dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :
Institut pro Testovani a Certifikaci, a.s. - organisme notifié n° 1023
Centralny Ośrodek Badawczo – Rozwojowy Przemysłu Izolacji Budowlanej - organisme notifié n° 1486



9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Normes
Réaction au feu	Euroclasse E	EN 13859-1:2010 EN 13859-2:2010
Souplesse à basse température	- 40 °C	
Pénétration de vapeur d'eau	Sd 0,02 m (+0.02/-0.005)	
Absorption d'eau [classe] • avant vieillissement artificiel • après vieillissement artificiel	W1 W1	
Résistance à la déchirure au clou	LD: 165 N (±15) TD: 175 N (±15)	
Propriétés mécaniques en traction : force maximale de traction [N/50mm] • avant vieillissement artificiel • après vieillissement artificiel	LD: 350 (±40) ; TD: 210 (+40/-10) LD: 320 (±40) ; TD: 180 N (±20)	
Propriétés mécaniques en traction : allongement [%] • avant vieillissement artificiel • après vieillissement artificiel	LD: 60 (±15) ; TD: 75 (±15) LD: 40 (±10) ; TD: 50 N (±10)	

Déclaration : les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Sophie Galichet
Directrice commerciale

Dagneux, le 15/10/2018

